

# GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN ATELIER FROMAGER FERMIER

les 24 et 25 novembre 2021

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Afin de répondre aux exigences de la législation européenne, les producteurs-transformateurs fermiers sont tenus d'effectuer eux-mêmes un certain nombre d'auto-contrôles.

Ce stage a pour but de les aider dans cette démarche en abordant les points principaux.

## CONTENU DE LA FORMATION

➤ Rappel sur les principaux points réglementaires en matière de sécurité sanitaire :

- autocontrôles
- traçabilité
- gestion des alertes

➤ Étude et présentation des principaux contaminants : origines, moyens de maîtrise en élevage et en fromagerie

➤ Présentation du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène : intérêt de l'outil et appropriation des fiches par les participants

➤ Étude de cas concrets afin que chaque participant utilise et remplisse les fiches adaptées à ses productions

➤ Échanges entre participants

## A QUI S'ADRESSENT NOS STAGES ?

Porteurs de projet, agriculteurs, salariés de fromagerie, artisans fromagers.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

## MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Intervenant spécialisé agréé.

Formation en présentiel, avec apports théoriques basés sur des exemples d'applications pratiques.

Durée : **14 heures**

Horaires : **08h30 – 17h**

## MODALITES D'EVALUATION

Chaque stagiaire est évalué à tout moment par le formateur par le questionnement et par une évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage.

Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de la session.

## COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

17 €/heure, soit 119 € par jour et par personne.

➤ Statut agricole, exploitant, conjoint-collaborateur, cotisant solidaire, PPP : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.

➤ Demandeurs d'emploi : financement possible d'un parcours de formation complet dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Occitanie ou avec votre CPF. S'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter.

➤ Salariés : financement entreprise ou avec votre CPF possible dans le cadre d'un parcours de formation complet. S'adresser à votre entreprise ou nous contacter.

*À l'issue de la session, les stagiaires pourront acheter le  
Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène*



CFPPA de Lozère – site de Florac  
2 place de l'Ancienne Gare  
48400 FLORAC  
Tel : 04 66 65 65 62  
Fax : 04 66 65 65 61  
cfppa.lozere@educagri.fr  
[www.epl-lozere.fr/formations-courtes/](http://www.epl-lozere.fr/formations-courtes/)



Date de dernière mise à jour : 04/01/2021